

Atelier 3 : Comment donner l'exemple avec son patrimoine et ses équipements ?

Progresser dans la performance énergétique et en termes d'émissions de CO₂ de son patrimoine bâti et de ses équipements, c'est bien. Devenir exemplaire, c'est-à-dire le faire savoir, entraîner les collègues, la population et les acteurs locaux, c'est encore mieux !

Nom du projet/action : Ville de Montpellier : bilan de 22 ans de maîtrise des dépenses d'énergie dans les bâtiments communaux.

Historique

Maîtriser les dépenses d'énergie dans les bâtiments communaux est à la fois une nécessité économique et un impératif écologique : depuis le début des années 1980, la ville de Montpellier s'est progressivement organisée pour peser dans le domaine de l'énergie :

1979 : création d'une régie municipale d'entretien des équipements climatiques

1982 : début télégestion des chaufferies

1983 : mise en place d'un adjoint au maire délégué à l'énergie

1985 : création d'un service énergie

1996 : création d'une direction de l'énergie et des moyens techniques

2007 : lancement d'une agence locale de l'énergie

Objectifs

Agir de l'amont à l'aval, depuis le projet d'une ZAC ou d'un nouvel équipement, l'exploiter au mieux, et payer les factures d'énergie des équipements, tel est la méthode retenue à Montpellier pour optimiser le coût global énergétique des bâtiments communaux. La conception énergétique optimale des nouveaux bâtiments ou des grosses rénovations, et notamment l'introduction du critère énergie dans les jurys des concours d'architecture, le bon pilotage des équipements climatiques par une équipe de professionnels municipaux bien formée et motivée, et la maîtrise de l'information par la télégestion des équipements et des compteurs, le suivi fin des factures en sont les éléments clé.

Actions

En 22 ans, le service énergie a réalisé une économie cumulée de 37.4 millions d'€TTC (valeur 2007), déduction faite des coûts de structure et des travaux d'économie d'énergie réalisés. Sa stratégie « négawatt », en complément de la sobriété et l'efficacité énergétique, le conduit maintenant à développer les ENR : une chaufferie bois de 10 MW vient d'être mise en service en substitution du charbon sur le réseau de chaleur, et le solaire photovoltaïque est intégré aux nouveaux bâtiments (ex. futur hôtel de ville avec 1300 m²)

Organisation méthodologique

La décision politique de peser dans le domaine de l'énergie en mettant en place un tandem élu/ingénieur énergétique a été l'élément clé de la réussite du projet. Son action dans la durée, soutenue par la direction générale des services de la ville a été un autre élément essentiel, ainsi que la vision globale, de l'amont à l'aval. L'apparition du mot énergie dans l'organigramme, en tant que service, puis direction est un vecteur marquant de cette volonté de créer une forte capacité d'expertise au sein de la collectivité.

Partenaires

Outre les élus et les agents municipaux, le réseau d'Energie Cités dont Montpellier est adhérent ainsi que AMORCE, l'ADEME et le groupe de travail Energie de l'Association des Ingénieurs Territoriaux (AITF), ont été des leviers puissants pour élargir les perspectives d'action, mutualiser les expériences et les actions communes.

Pour aller plus loin

Adresse internet : www.montpellier.fr

michel.irigoien@ville-montpellier.fr

Jean.casteil@ville-montpellier.fr

Marjorie.salaun@ale-montpellier.org